

JOURNAL DE WATERLOO

publié par "Le Journal de Waterloo, Enrg."

"Toujours et partout fidèle"

54e Année. — No 35.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI, 20 SEPTEMBRE 1935.

3 SOUS L'EXEMPLAIRE.

Soyez sans crainte

Automobilistes des Cantons de l'Est, si, au cours de vos randonnées, vous apercevez, çà et là, au bord du chemin, un homme en uniforme, installé de façon plus ou moins rudimentaire et, à votre passage, vous dévisageant d'un air inquisiteur, puis prenant aussitôt des notes sur une grande feuille de papier, ne vous alarmez pas!

Cet homme n'est pas dangereux, cet homme n'est ni un agent du fisc, ni un détective, ni un représentant du ministère de la Voirie chargé de vous prendre en flagrant délit de contravention du code de la route. Cet homme, aussi bien le dire tout de suite, est chargé de compter les véhicules en circulation et d'en noter soigneusement le genre et la catégorie pour des fins de statistique.

De ces agents qui leur causent parfois une courte peur les chevaliers du volant en rencontrent aussi bien aux Etats-Unis que dans le Québec. C'est que la statistique est de plus en plus curieuse. Grâce à eux, dans six mois, plus probablement dans un an, nous saurons le coefficient d'usure des routes pour chaque sorte de voitures, bien d'autres choses encore, peut-être même l'âge moyen des conducteurs.

La statistique a du bon...

Stevens et le beurre

On sait quel atout aura été, en 1930, pour M. Bennett, la fameuse question des produits laitiers: beurre, lait, fromage, mais beurre principalement. M. Bennett s'engageait, s'il était porté au pouvoir, à réglementer les prix et à voir à ce que le cultivateur obtint pour son beurre non plus, disait-il, le montant "dérisoire" de trente sous la livre, mais trente-cinq, quarante, cinquante sous.

C'était un attrape-nigauds, si bien que quatre ans après l'accession du chef conservateur au poste de premier ministre, nos fabricants de beurre qui, pour la plupart, avaient cru en ses alléchantes promesses, étaient encore obligés de sacrifier des milliers et des milliers de boîtes de beurre à dix-huit, vingt et vingt-deux sous la livre.

Nous ne voulons pas exploiter davantage cette trop récente histoire si connue qu'elle en est vraiment banale. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que les libéraux ont vraiment raison, au cours de cette campagne électorale, de rappeler à M. Bennett qu'il n'a pas tenu ses promesses.

C'est le droit de M. King et de ses principaux lieutenants de dire à la classe agricole qu'elle a été, en 1930, trompée et abusée.

Or, on aurait pu croire que les griefs qu'entretenaient aujourd'hui les fabricants de beurre à l'endroit de M. Bennett étaient suffisants pour dissuader tout autre chef politique de prendre vis-à-vis des cultivateurs des engagements du genre de ceux que M. Bennett avait solennellement pris en 1930. Il n'en est rien, puisque dans la présente lutte un autre personnage de premier plan, M. H.-H. Stevens, chef du parti de la Restauration, promet à peu près la même chose.

M. Stevens parlait l'autre soir à Campbellton à un auditoire où se mêlaient bon nombre d'agriculteurs. Il aurait dû se méfier, mais non. Lui aussi y est allé de promesses audacieuses, notamment de celle-ci: "Lorsque je serai au pouvoir, je fixerai les prix des produits de la ferme, des produits laitiers, des bestiaux, des fruits et des légumes."

Donc, encore la même promesse, sous une autre forme, concernant le prix du lait et de ses dérivés, encore le même tremplin électoral.

Qu'il est donc difficile d'être original en politique! qu'il est donc difficile de parler un langage intelligent et mesuré et surtout de ne point flagorner telle ou telle classe de l'électorat! Après M. Bennett, c'est M. Stevens qui tombe dans le même détestable défaut.

Souhaitons, du moins, que les électeurs, eux, ne soient pas aussi crédules cette fois.

Réunion des électeurs libéraux, ce soir, à 8 h.

On y fera le choix des délégués à la convention du 24 septembre. — Les noms de MM. J. H. Leclerc, du côté libéral, et Sylva LeBrun, du côté conservateur, toujours en vedette. — M. J. E. Tétrault, stevenite?

C'est mardi prochain que tous les délégués du comté se réuniront en notre ville afin de faire le choix du candidat libéral aux élections du 14 octobre prochain.

Les perspectives sont que le maire J. H. Leclerc, de Granby, l'emportera par une très forte majorité sur tous ses concurrents et qu'il sera proclamé dans quelques jours le porte-étendard officiel du parti, en dépit des efforts désespérés mais infructueux qu'on tente en certains milieux pour mé-

Plusieurs polls ont déjà procédé à la nomination de leurs représentants à la convention et Waterloo en fera autant aujourd'hui.

Les électeurs appartenant à l'une ou l'autre des six divisions électorales de Waterloo se réuniront en effet à huit heures ce soir, dans la salle de l'hôtel de ville, et désigneront leurs délégués à la convention. Tous les électeurs libéraux sans exception sont invités à cette réunion.

La rumeur persiste de plus en plus, du côté conservateur, que M. Sylva LeBrun sera candidat benettoniste dans Shefford au prochain scrutin. M. J.-E. Tétrault, ex-représentant de cette circonscription à la Chambre des Communes, briguerait par ailleurs les suffrages en qualité de candidat stevenite.

La convention conservatrice aura lieu ici le 26.



Le maire J. H. Leclerc, de Granby, qui l'emporterait aisément à la convention de mardi prochain.

A dents blanches

Dieu nous préserve des parvenus en politique!

Il est plus facile de changer le vin en eau que l'eau en vin.

Nos chefs de partis ont commencé leur campagne dans les villes.

Quand on aura tout restauré par Stevens, il faudra revenir à King.

Les pronoms possessifs ont beaucoup à faire avec les pronoms impossibles.

Le Dr Alexis Carrel cherche un surhomme. Il est plus exigeant que Diogène.

Le mot qui nous vient sur le bout de la langue, il vaut souvent mieux ne pas le lâcher.

Avec son gros bon sens ordinaire, Baptiste saura bien démêler encore une fois le vrai du faux.

Ce n'est pas en exploitant l'article 98 que M. Bennett nous fera oublier ses cent promesses.

Si le pays a besoin d'être "reconstruit", engageons-nous un autre contremaître que M. Stevens.

Toutes ces menaces de guerre ne sont pas de nature à développer beaucoup le tourisme en Europe.

Entre nous, le pouvoir absolu d'un roi est encore préférable au pouvoir absolu d'un dictateur.

Le sort des gouvernements se décide au magasin du coin bien plus qu'il ne se décide sur les tréteaux.

Ce que toutes les ordonnances de médecin ne peuvent faire aux gros mangeurs, la dyspepsie le fait.

Si les chiffres sont éloquentes, on ne peut pas en dire autant des orateurs qui les servent à toute sauce.

Les gens qui violent impunément toutes les lois finissent d'ordinaire par buter sur un règlement.

Avec l'avion, les peuples et les individus ont trouvé le moyen de se battre jusque dans le ciel.

Si ceux qui se chamaillent à propos de candidats pouvaient voir les petits sourires narquois de leurs préférés...

Avec tout ce qu'il promet aux vieillards, M. Bennett va faire regretter aux jeunes chômeurs de n'avoir pas soixante ans.

A quoi bon des statistiques? Est-ce que, de ce temps-ci, les libéraux ne leur font pas dire noir et les conservateurs blanc?

Avant de pouvoir lancer comme il faut la pierre à ses ennemis, Démosthène avala probablement pas mal de cailloux.

Chez le voisin

LES INVENTEURS

On rapporte qu'un Français du nom de Charles Delacommune, qui inventa en 1919 le premier dispositif permettant la diffusion des films parlants, est actuellement dans la détresse. Tel est malheureusement le sort d'un grand nombre d'inventeurs; l'humanité est ainsi faite qu'elle s'empresse de jouir des découvertes et des perfectionnements de quelques génies sans leur manifester en retour aucune reconnaissance et bien rares sont ceux qui deviennent célèbres avant leur mort. La récompense du vrai mérite semble donc être un perpétuel oubli... et quelques fleurs sur leurs tombes, après qu'ils ont crevé de faim. [La Feuille d'Erable].

ELLE RESPIRE

Toutes les indications recueillies à ce sujet sont concordantes, et, en dépit de ce que la vieille nation, libre-échangiste par tradition, ait cru devoir, en certains cas, se conformer aux nouvelles conceptions protectionnistes, l'Angleterre a, dans une bonne mesure, vaincu la crise. Ses chômeurs sont en régression notable, sa balance exportatrice en amélioration sensible, grâce, il est vrai, en grande partie du moins, à l'altération de la monnaie. Son budget a été équilibré à l'aide d'économies féroces et d'impôts nouveaux. L'effort obtenu par l'Angleterre sur le terrain financier permet également au Trésor anglais de trouver aisément tous les capitaux dont il a besoin dans des conditions de bon marché qui peuvent paraître invraisemblables en ces temps troublés. [La Tribune].

FEU Mme BUIES

Vendredi, 13 septembre, est décédée à l'hôpital Saint-Joseph de notre ville [Rimouski] la veuve de l'écrivain bien connu Arthur Buies, née Mila Catellier. Elle était âgée de 72 ans et 2 mois.

FEU Mme BUIES

Demeurant en notre ville depuis un grand nombre d'années, la maladie l'avait forcée et y a quelques mois à se faire traiter à l'hôpital Saint-Joseph, où elle vient de succomber.

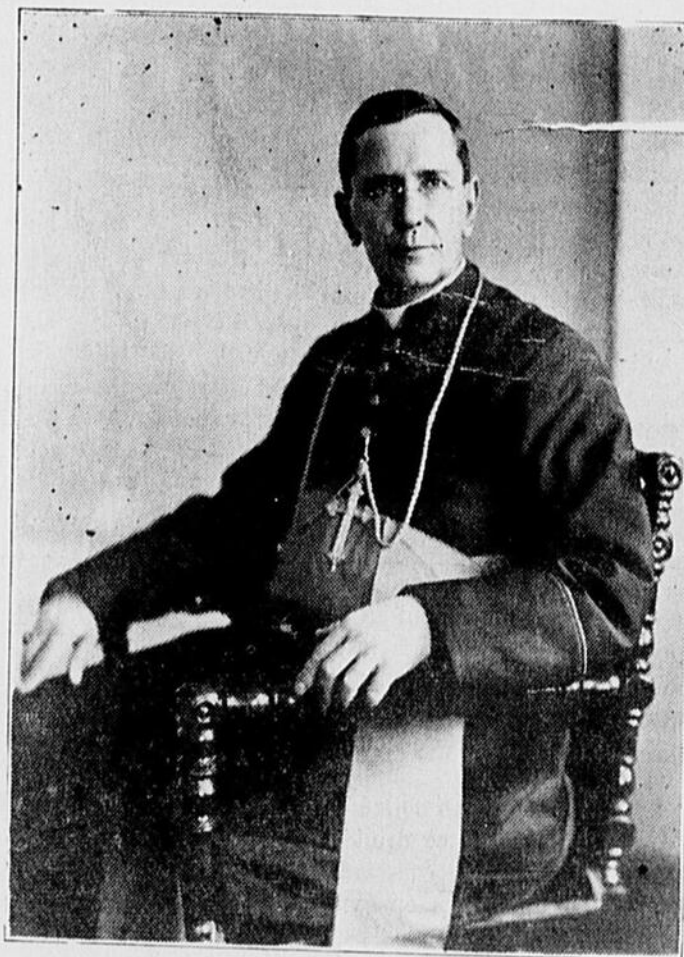
Cette femme de grande distinction, née à Ottawa, le 27 juillet 1865, était la fille de Ludger Catellier, sous-secrétaire d'Etat au Parlement canadien, et de Mathilde Lavoie, et la nièce du Dr Catellier, ex-doyen et professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Québec. Elle fit ses études au couvent des Soeurs de la Congrégation d'Ottawa. De son mariage avec le brillant écrivain Arthur Buies, qu'elle épousa le 5 août 1888 et qui est mort le 26 janvier 1901, elle eut trois enfants, dont deux lui survivent: Yvonne, veuve de l'avocat Elzéar-Auguste Côté, de notre ville, et Arthur, employé civil du ministère des Postes, de Québec. Lui survivent aussi sept petits-enfants. [Le Progrès du Golfe].

Cette fête agricole suscite partout le plus vif intérêt

On porte à sept cents le nombre des personnes qui assisteront le 1er octobre au banquet donné à Granby pour les Jeunes Agriculteurs de la région. — Tous les cercles largement représentés.

M. Lucien Therrien, agronome régional, nous annonce que le banquet qui doit être offert le 1er octobre prochain aux Jeunes Agriculteurs promet d'ores et déjà de remporter un succès sans précédent.

Les billets s'enlèvent si rapidement qu'il a fallu en faire réimprimer d'autres. Et la chose n'a rien qui doive nous surprendre, quand on sait que les cercles de Waterloo et de West Shefford, pour ne mentionner que ces deux-là, seront accompagnés à Granby par une centaine de citoyens appartenant à toutes les classes de la société. La vente des billets se poursuit non moins activement ailleurs et l'on compte sur une affluence de quelque sept cents personnes.



S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe, invité d'honneur au banquet du 1er octobre, à Granby.

Le but de la réunion du 1er octobre, ainsi que nous l'avons brièvement indiqué dans notre édition de la semaine dernière, est d'encourager nos fils de cultivateurs à se cramponner fermement au sol et à se perfectionner sans cesse dans l'art de la culture.

Ce but ne manquera pas d'être rapidement atteint ici, comme en fait foi l'intérêt qu'a provoqué partout l'événement.

On sait que des récompenses seront offertes aux membres des cercles qui se sont le plus distingués dans les concours organisés à domicile et dont les travaux sont jugés de ce temps-ci par nos agronomes. Ce sera une façon pratique d'encourager ces membres à continuer dans la bonne voie où ils s'acheminent.



L'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, l'un des orateurs au banquet du 1er octobre.

S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe, et l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, seront, sauf l'agronome régional, M. Lucien Therrien, qui donnera un bref aperçu de l'oeuvre accomplie par les Jeunes Agriculteurs, les seuls orateurs qui se feront entendre à cette occasion. Mais ce qu'ils diront vaudra certes la peine qu'on l'entende.

Les personnes qui n'ont pas encore retenu leur place pour le banquet sont priées de le faire sans délai, car la vente des billets cessera quatre jours avant cette fête.

L'objet des cercles des Jeunes Agriculteurs est en résumé le suivant:

Grouper les jeunes cultivateurs d'une même paroisse afin qu'ils se connaissent mieux, s'estiment et s'aiment davantage; joindre l'agréable à l'utile pour empêcher que les jeunes ne s'ennuient de vivre à la campagne; conserver et augmenter les notions de français et de calcul apprises à l'école en incitant à lire, à écrire et à calculer; habituer les jeunes gens à exprimer leurs opinions en public sans froisser leurs contradicteurs ni être offensés de l'opinion des autres; faciliter aux membres les moyens de se communiquer mutuellement le fruit de leurs études et de leurs expériences; préparer la formation coopérative, civique et sociale des chefs de demain; former des cultivateurs pratiques et de progrès; inculquer et développer partout l'amour de la patrie, le respect de ses institutions et la fierté de la noble profession d'agriculteurs.

LE DEVOIR ELECTORAL

La date des élections générales est fixée; la campagne électorale est ouverte et dans quelques semaines tous les citoyens auront à exercer leur droit de vote. En prévision de cet événement, Son Eminence le cardinal Villeneuve a publié récemment une lettre circulaire au clergé sur le devoir électoral. On y trouve résumés en quelques formules brèves les enseignements donnés en cette matière par ses prédécesseurs.

A—Le droit de vote.

I—Le droit de vote est le privilège que donne la loi de désigner par des moyens honnêtes et déterminés les représentants du peuple dans le gouvernement.

II—Le vote est en rapport direct avec le bien commun du pays, d'où résultent son importance politique et sa gravité morale.

III—L'électeur est responsable des actes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir, et selon la part effective qu'il a prise à son élection.

IV—Le droit de vote est conféré par la loi, il doit être avec équité, mais personne ne l'a de droit naturel, et par conséquent il n'est permis à personne de voter s'il n'est régulièrement autorisé à le faire selon la loi.

V—Le droit de vote ne saurait être fondé sur une qualification légale mensongère ou bien exclusivement fictive.

VI—Dans les pays où la loi donne le privilège de voter, mais n'y oblige pas, on n'est tenu en conscience d'en user que lorsque le vote serait pratiquement nécessaire ou grandement utile pour éviter un mal grave ou assurer une cause considérable de bien.

VII—Néanmoins, comme il importe que les meilleurs citoyens marquent autant de zèle pour le bien commun que d'autres le font pour des intérêts privés, il est opportun que tous exercent leur droit de suffrage, et on doit les y encourager.

VIII—Quoique non obligé de voter, si on use de ce droit il faut toujours le faire consciemment, c'est-à-dire non en vue d'intérêts particuliers mais en vue du meilleur bien pour le pays.

XI—Par conséquent, il faut, par la réflexion sur les principes en jeu et sur les expo-

sés des divers candidats ou des divers partis, se faire une opinion personnelle de leur valeur respective, et ne point s'en tenir ni à ses seules impressions, ni à la considération d'intérêts privés.

X—S'il est permis d'encourager en vue du bien commun l'arrivée au pouvoir de tel ou tel autre parti, il n'est jamais permis de penser, d'agir ni de voter consciemment sous l'influence exclusive de l'esprit de parti, lequel n'est autre qu'une passion et un aveuglement d'esprit.

XI—On comprend qu'il faut mettre au-dessus de tout les intérêts religieux, et que sur ce sujet les catholiques doivent avoir tous le même sentiment, à savoir celui qui leur est enseigné par l'Eglise et ses chefs.

XII—En ce qui concerne les intérêts temporels, comme ils peuvent être conçus diversement et être obtenus par différents moyens, il est loisible aux uns et aux autres de préconiser diverses politiques, et, dès lors que celles-ci visent au bien commun et n'ont rien de déshonnête, les catholiques n'ont pas le droit pour ce motif de se suspecter mutuellement, ni de s'injurier. Ils ont simplement le droit de défendre leur opinion et de combattre celles des autres par des moyens honnêtes et légitimes.

B—Liberté du vote.

XIII—La violence qui consiste à entraver physiquement le libre exercice du droit de vote est une injustice très grave.

XIV—Il y a aussi injustice, et grave en soi, soit à dépouiller quelqu'un sans motif légitime, de son droit de vote, soit à arracher un vote par le mensonge, les menaces, les fausses promesses, les tours et artifices.

XV—Les calomnies contre les candidats ou les voteurs, les médisances et révélations indiscretées de choses qui tiennent à la vie privée, les insinuations, les affirmations sans fondement sérieux sont encore autant de manières par lesquelles on peut manquer, et même gravement, à la justice, ou du moins à la charité.

XVI—Les journalistes sont aussi tenus de s'abstenir de ces manœuvres soit dans leurs articles de fond, soit dans leurs rapports, d'autant plus qu'ils ont la grave responsabilité de former par leurs écrits l'opinion publique et donc celle des électeurs.

C—Trafic des suffrages.

XVII—L'achat et la vente du vote à prix d'argent ou par la promesse d'autres avantages temporels constitue l'un des abus les plus sérieux de la vie politique de nos jours.

XVIII—Indépendamment de la valeur de celui pour qui on vote, vendre son vote ou acheter celui d'un autre, est toujours une faute contre la justice générale ou légale, et elle est grave de sa nature, parce qu'elle abuse à des fins privées d'un moyen institué pour le bien commun. Le vote n'est pas un objet de marchandage, il est un devoir envers la société. Vendre sa voix, c'est une trahison contre le bien public.

XIX—Acheter ou vendre un vote en faveur d'un candidat nuisible au bien commun constitue une autre injustice soit directement contre le bien commun, soit contre les particuliers auxquels ensuite pourrira nuire l'élu.

XX—Essayer d'acheter, de vendre ou d'influencer indûment un vote constitue une faute proportionnellement grave.

XXI—Sans qu'il y ait trafic des votes, il peut y avoir péché contre la prudence et aussi contre la justice distribu-

tive à accepter, à l'occasion du vote, de l'argent ou des avantages temporels injustifiés.

Cette faute peut être grave.

XXII—Il n'est pas moins défendu de se faire payer, contrairement au bien commun, pour ne pas voter, ou de payer à pareille fin.

XXIII—Même dans les cas où une juste compensation est légitime pour les services rendus et les frais encourus à l'occasion des élections, il faut se garder en cette matière de dépasser les proportions et d'en profiter pour garnir sa bourse.

XXIV—Il n'est pas défendu d'influencer les électeurs par des arguments et des moyens honnêtes, mais il n'est pas permis de violenter leur conscience, et on ne saurait les induire à voter pour quelqu'un manifestement indigne d'être élu.

XXV—Tous les honnêtes gens devraient se figurer contre la honteuse corruption des mœurs électorales, et la vénalité des votes qui se pratique au mépris des règles fondamentales de la conscience.

XXVI—Tous les péchés commis pendant les élections et graves de leur nature doivent être accusés en confession et il faut être disposé à en réparer les suites pour être digne d'absolution.

D—L'intempérance.

XXVII—L'intempérance, vice toujours dégradant, offre en temps d'élection une gravité spéciale, parce que le droit de vote qui est lié si étroitement au bien général doit être exercé en toute liberté d'esprit et connaissance de cause.

XXVIII—D'autant plus que l'intempérance en temps d'élections conduit bien souvent à des parjures, des injustices, des violences, des actes de malhonnêteté, des abus de la santé, et même parfois à des rixes sanglantes.

XXIX—Chaque fois donc qu'on a lieu de craindre que l'usage d'une boisson alcoolique entravera la liberté du vote ou bien amènera d'autres abus, il est défendu, sous peine de faute grave, d'en acheter, d'en prendre, d'en offrir, d'en vendre ou d'en donner.

XXX—En toute circonstance, la prudence et la charité recommandent de s'abstenir de pareils actes.

XXXI—Ceux qui font les élections par le moyen de l'intempérance pèchent gravement, par scandale, contre la charité due au prochain, et ils pèchent gravement aussi contre le bien commun qu'ils compromettent au lieu de le servir; enfin, s'ils payaient, avec les deniers publics, ils violeraient en outre la justice.

XXXII—Même l'usage modéré des boissons alcooliques peut devenir plus ou moins coupable, au cours des élections, s'il offre des occasions prochaines de péchés.

E—Le serment.

XXXIII—Le serment, par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on dit et de la sincérité de sa conduite, est un acte religieux des plus graves et des plus honorables pour la majesté divine.

XXXIV—Conséquemment, il ne doit être exigé et on ne doit le prononcer que pour des raisons proportionnées, par exemple, pour des motifs de bien commun, comme en ce qui concerne le vote pour les charges publiques.

XXXV—D'autre part, le parjure ou faux serment, sacrilège ou outrage énorme à la divinité, est un crime abominable, digne des plus terribles châtiements éternels et temporels.

XXXVI—Aucun avantage financier, ni le triomphe d'un candidat, ne sauraient en aucune façon légitimer, même en temps d'élections, de se parjurer; si on le fait, on se rend

coupable d'un péché mortel et on s'expose à l'enfer.

XXXVII—C'est toujours un péché mortel de faire serment pour affirmer une chose que l'on sait être fautive, par exemple, que l'on a le droit de vote, quand la conscience proteste du contraire.

XXXVIII—Sont aussi gravement coupables ceux qui engagent les autres à se parjurer.

XXXIX—En outre de sa malice propre, le parjure est fréquemment accompagné de scandale et, par conséquent, comporte de ce fait une autre faute très grave.

XL—Dans la province de Québec, le faux serment prononcé devant un officier public est un cas réservé.

XLI—Il est malheureusement à regretter qu'en cette matière du parjure beaucoup de consciences soient faussées et que les faibles soient fréquemment entraînés à y consentir par l'exemple des autres.

XLII—D'où y a-t-il lieu pour les officiers publics de n'exiger le serment que dans les cas où

il est vraiment obligatoire, et d'inspirer à chacun le plus grand respect de cet acte sacré.

Sans quoi, c'est la vérocité humaine, le sentiment de l'honneur et aussi la conscience chrétienne, qui sont en train de s'altérer et même de disparaître tout à fait.

XLIII—Aussi bien, selon les prescriptions antérieures, les curés et prédicateurs doivent-ils s'élever fortement contre un si lamentable abus et ne pas manquer de faire de fréquentes instructions à propos de cet énorme péché dont la fréquence inquiète si vivement les évêques.

Le représentant du Canada à la réunion annuelle de l'Association des vétérinaires américains, tenue dans la ville d'Oklahoma du 27 au 30 août 1935, est le Dr A. E. Cameron, inspecteur vétérinaire en chef de la division de l'hygiène des animaux, ministère fédéral de l'Agriculture. Il sera le représentant du Canada sur le Bureau exécutif.

SE SENT COMME UN NOUVEL ETRE

"Pendant plus d'un an j'ai consulté les docteurs, car je ne pouvais plus dormir, je n'avais pas d'appétit et je dépérissais. Je fis l'achat de quatre bouteilles de Novoro du Dr Pierre et après avoir consommé la troisième bouteille je me sentis redevenir en bon état. Après la quatrième bouteille, j'étais comme un nouvel être. J'aurai le Novoro du Dr Pierre dans ma maison aussi longtemps que je vivrai." Ce que le Novoro du Dr Pierre a fait pour Mme Mathilda Klein, de Régina, Sask., Canada, qui a écrit cette lettre, il pourra le faire pour d'autres. Cet insurpassable remède de plantes ne peut s'obtenir dans les pharmacies. Il est seulement fourni par des agents locaux. Pour plus amples renseignements, écrire à Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Lisez le "Journal de Waterloo" et encouragez ses annonceurs.



Une maîtresse de maison de 1885 s'émerveillerait de nos aides électriques modernes

<p>Son Epoque</p>	<p>versus</p>	<p>La Notre</p>
<p>Plus de fatigue visuelle actuellement Car des lumières d'intensité suffisante assurent une vue facile et épargnent les yeux. L'un des principaux avantages de l'électricité.</p>	<p>Le confort en cuisant au four En raison du réglage électrique du four. Il n'est plus nécessaire de rester dans la cuisine et d'ouvrir le four pour surveiller. Plus de figures congestionnées.</p>	<p>De l'eau chaude rapidement Sans attendre qu'une bouilloire d'eau soit chauffée. Le réchauffeur électrique vous donne de l'eau chaude en tournant un robinet.</p>
<p>Des économies d'argent En conservant les surplus par la réfrigération, les factures diminuent et les économies deviennent appréciables.</p>	<p>La santé sauvegardée La machine à laver électrique supprime les courbatures et l'éreintement causés par des cuves et des planches à frotter placées en bas.</p>	

Ces aides électriques modernes sont exposés dans nos magasins et peuvent être achetés à des termes très commodes. Nous vous donnerons avec plaisir, une démonstration de leur fonctionnement.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Lancel

Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.

CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" portant n'importe quel numéro.

La Page des Cultivateurs

NOS POULES PONDEUSES

Nous donnons ici la ponte à venir jusqu'à la 36ème semaine, des huit meilleures poules inscrites aux concours de ponte sur tout les points du Canada par les fermes expérimentales fédérales.

Ces concours, qui sont au nombre de sept, se répartissent à partir de Kentville, N.-E., dans l'Est jusqu'à Saanichton, Ile de Vancouver, dans l'Ouest. Les huit poules en question représentent trois races: quatre d'entre elles sont des Plymouth Rocks barrées, trois des Leghorns Blanches et une Rouge de Rhode Island.

La première et la deuxième poules du Canada sont à Ottawa. La meilleure pondeuse appartient à G. S. Taylor, de Bloomfield, Ontario. Cette poule, qui est de la race Leghorn Blanche, et fait partie du concours canadien, a remporté 256.5 points pour 222 oeufs. La deuxième, une Plymouth Rock Barrée du concours de l'Ontario, qui appartient à A. J. Urquhart, de Greenfield, Ontario, a remporté 256.1 points pour 225 oeufs. La troisième, une Plymouth Rock barrée du concours du Nouveau-Brunswick, appartient à G. M. Grieves, Harvey Station, N.-E.; elle a eu 252.2 points pour 216 oeufs. La quatrième et la cinquième poules, toutes deux des Leghorns blanches, appartiennent à F. C. Evans, Abbotsford, C.-B., et C. Headey, de Cloverdale et font partie du concours de la Colombie britannique à Agassiz; elles ont obtenu toutes deux le même nombre de points, savoir 251.9. La poule de M. Evans a donné 211 oeufs tandis que celle de M. Headey en a donné 217.

La sixième place appartient à une Rouge de Rhode Island dans le concours de l'Ile de Vancouver, appartenant à Robinson's Red Farm, de Prospect Lake, C.-B., avec 245.0 points pour 204 oeufs. La septième place est prise par une Plymouth Rock barrée dans le concours du Manitoba pour Mme W. Allen, d'Eriksdale, Manitoba, avec 237.9 points pour 206 oeufs. Le concours du sud de la Nouvelle-Ecosse à Kentville revendique la huitième place avec une Plymouth Rock barrée pour N. F. Eagles, Grand Pré, N.-E., avec 237.5 points pour 230 oeufs.

Lisez le "Journal de Waterloo" et encouragez ses annonceurs.

EXPORTATIONS DES FRUITS

Le rapport du Comité économique impérial sur les fruits, dit que le nombre des pays où les exportations entrent pour une quantité importante dans le commerce national d'exportation est peu élevé. Quoique les prix des fruits aient un peu moins diminué en ces dernières années que ceux des produits en général, les exportations de pommes de 1933 ne représentaient qu'un peu plus de 2 pour cent de la valeur totale du commerce d'exportation du Canada, et seulement 1½ pour cent du commerce de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Normalement la proportion dans ces pays ne dépasse pas 1 pour cent.

Les exportations de poires et de raisins frais sont insignifiantes, mais il n'en est pas de même des exportations d'oranges, qui formaient en moyenne 15 pour cent du commerce annuel de l'Espagne pendant la période 1928-32, et plus de 50 pour cent du commerce d'exportation de la Palestine. Les bananes formaient plus de 80 pour cent des exportations de la République du Honduras environ 60 pour cent du commerce d'exportation des Iles Canaries, et la moitié du commerce d'exportation de la Jamaïque et du Panama. Le commerce d'exportation du vin a une grande valeur pour l'Algérie et le Portugal, où il représente plus de 40 et 30 pour cent respectivement du commerce total. Les exportations de raisin sec représentent environ un cinquième du commerce de la Grèce. La proportion d'exportations de conserves de fruits ne dépasse 1 pour cent que dans un pays seulement, la Malaisie.

LA COULEUR DES POMMES

Une carte de couleur qui doit servir à aider les arboriculteurs à récolter les pommes McIntosh et Fameuses au bon moment de la maturité vient d'être publiée par le Service de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ministère fédéral de l'Agriculture. Tous les arboriculteurs savent que l'état de maturité dans lequel se trouvent les pommes au moment de la cueillette exerce beaucoup d'effet sur la conservation des variétés McIntosh et Fameuse, spécialement 36 degrés F., les pommes ver-

ment lorsque les pommes sont conservées à de basses températures. Entreposées à 32 ou 34 degrés de développement de l'échaudure lorsqu'elles sont sorties de l'entrepôt froid pour être exposées à des températures de 60 degrés ou plus, qu'elles soient enveloppées ou non dans du papier huilé. Les pommes cueillies à la bonne phase de la maturité, indiquée par une certaine nuance de vert, sont les meilleures pour la conservation.

C'est ici que la carte de couleur démontre son utilité. Il y a sur la carte deux disques colorés, chacun d'eux perforé par un cercle de 3-4 de pouce. Un disque est coloré en vert foncé, l'autre en vert clair, et cette couleur représente la teinte approximativement exacte de vert que l'on trouve dans les pommes bonnes pour la conservation à de basses températures. En mettant la partie verte de la pomme contre l'ouverture circulaire de la carte, on peut déterminer la phase de la maturité. Si une pomme est aussi verte que le disque No 1, elle n'est pas mûre et devrait être laissée sur l'arbre quelques jours de plus; si elle se rapproche du disque No 2, elle est dans un bon état pour être cueillie. Comme tous les fruits sur un même arbre n'arrivent pas au même état en même temps, on devrait choisir le moment où la majorité de la récolte s'en rapproche. On trouvera des instructions et des renseignements complets sur cette carte, qui est de grosseur commode et peut être mise dans la poche. On peut se la procurer en en faisant la demande au Service de l'horticulture, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

LES SCORIES BASIQUES

Plusieurs changements importants ont été apportés récemment aux règlements établis sous la Loi des engrais chimiques dont l'un se rapporte aux scories basiques [phosphate Thomas]. On exige maintenant que les scories basiques contiennent au moins 14 pour cent d'acide phosphorique assimilable et 16 pour cent d'acide phosphorique total, et qu'elles aient un degré de finesse d'au moins 80 pour cent, sinon le produit doit être vendu sous le nom de "Scories basiques de qualité inférieure". En outre, le pourcentage d'acide phosphorique assimilable doit toujours être ajouté au nom de marque, comme par exemple, "Scories basiques, 16 pour cent".

Il s'est importé d'Europe de nombreuses expéditions de scories basiques d'une qualité inférieure au point de vue de l'assimilabilité en ces dernières années, et les derniers changements apportés aux règlements pour l'analyse et l'étiquetage ont pour but de protéger les acheteurs canadiens contre ces produits de catégorie inférieure.

Un bon débouché pour les volailles canadiennes vient d'être ouvert dans les Antilles britanniques; il s'est expédié 100 caisses de ces volailles pendant la première semaine d'août.

Le commerce international des conserves de fruits est conduit principalement par 3 pays, les Etats-Unis, la Malaisie anglaise et l'Australie, mais il s'exporte des quantités toujours croissantes de conserves de fruits du Canada et du Sud-Afrique.

POUR PLUMER LES VOLAILLES

L'emploi de cire pour plumer les volailles marque l'un des progrès les plus importants de ces derniers douze mois dans l'industrie avicole canadienne. Aucune publication relative aux volailles n'a suscité autant d'intérêt que le feuillet sur ce sujet, publié conjointement par le Conseil national des Recherches au Canada et le ministère fédéral de l'Agriculture. Les résultats des recherches élaborées et la pratique, qui comprennent la préparation des oisillons pour le cirage, le cirage lui-même, la plumaison des poulets de grill, la refonte de la cire, qui peut être employée à plusieurs reprises, et toutes les phases de l'emploi de la cire sur une grande échelle ou sur la ferme, sont expliquées en détail et accompagnées de nombreuses illustrations.

L'opération est très simple et les ustensiles que l'on trouve généralement sur la ferme peuvent très bien servir pour cela. Beaucoup de gens qui excellaient à tuer les volailles hésitaient à tresser ou à habiller les oisillons, de crainte de les déchirer ou de les défigurer, plus spécialement les volailles bien engraisées en épinette. Cette hésitation a disparu depuis l'emploi de cire. Comme le nombre des cultivateurs qui désirent engraisser et habiller leurs volailles sur la ferme augmente constamment les agents du ministère fédéral de l'Agriculture qui sont chargés de veiller à l'amélioration des volailles de table, cherchaient constamment les moyens de répartir et de faciliter l'engraissement et la vente sur une plus grande partie de l'année et de réduire les parties les plus coûteuses et les plus difficiles de l'habillage, sans avoir recours au matériel élaboré que nécessite la plumaison humide en vogue aux Etats-Unis.

Les experts canadiens étaient d'avis que l'emploi de cire pour plumer les oisillons dégrossis méritait d'être étudié, et ils ont entrepris un projet coopératif, après conférence entre le Directeur des Recherches du ministère de l'Agriculture, les officiers des services des volailles de la division de l'industrie animale et du service de la chimie du Conseil national des recherches. Le Conseil national canadien des recherches a fourni des spécialistes exercés pour ce travail, la division de l'industrie animale, la connaissance du commerce et les laboratoires nécessaires, et la division des formes expérimentales les oisillons en vie pour faire ce travail. L'objet était de trouver une formule pour l'emploi de cire et une méthode qui puisse compléter le dégrossissage à sec sur les fermes canadiennes, et pour laquelle le matériel nécessaire serait simple et peu coûteux. C'est ce que l'on a fait. Cependant avant de trouver une bonne cire et un bon procédé, il a fallu préparer près de 140 formules. Ceux qui désirent savoir où ils peuvent se procurer la cire nécessaire sont priés de s'adresser au Conseil national des recherches, à Ottawa. Quant aux instructions on les trouvera dans le feuillet sur "L'emploi de la cire pour plumer les volailles" du Dr N. H. Grace, qui sera expédié gratuitement à tous ceux qui en feront la demande au Bureau de la Publicité et de l'Extension du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Vin de framboises.

Ecrasez les framboises et mélangez-les avec une même pesanteur d'eau froide. Ajoutez une livre de sucre par gallon de mélange et laissez fermenter en bouteilles.

STOCKS DE SEMENCE

Les règlements de l'Association des producteurs de semences obligent les producteurs de semence souche d'élite, à faire vérifier la pureté de leurs stocks de semence au moins tous les quatre ans. Tous les printemps le secrétaire de l'association rassemble des échantillons des stocks de semences des producteurs qui ont de la semence d'élite, il numérote une moitié de chaque échantillon et le soumet au Service des Céréales, de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour un essai de végétation.

À la Ferme centrale, ces échantillons sont semés en parcelles de cinq rangées d'une perche qui comptent en moyenne de 1200 à 1500 plants. Dès que les plants ont une hauteur de 6 à 8 pouces, le préposé à la récolte en question, que ce soit du blé, de l'avoine ou de l'orge, inspecte la parcelle et prend note des caractères anormaux que peut présenter la récolte pour la variété. Ensuite, toutes les semaines et jusqu'à la moisson, et spécialement juste après l'épiage, il observe soigneusement les parcelles et marque avec de petites étiquettes tous les épis hors-type ou suspects. Ces épis soi-disant hors-type ne sont pas toujours d'un type différent, mais on sait par expérience que les épis suspects sont souvent le commencement d'une désagrégation de l'espèce. Au moment de la moisson tous les épis qui ont été marqués pendant la saison sont arrachés et mis de côté pour être soumis à un examen attentif et critique au laboratoire. La rangée du centre de chaque parcelle est arrachée et les épis sont conservés pour être examinés plus tard, si une question surgissait au sujet de la parcelle.

Les épis marqués sont alors soumis à un examen critique et un rapport détaillé de chaque essai est présenté à l'Exécutif de l'Association. Pour plus ample vérification, non seulement des stocks de semences des producteurs, mais aussi de celui qui est responsable de la vérification de la semence, la semence des épis suspects et marqués est semée et la progéniture qui en résulte est vérifiée. Cet essai est très intéressant en ce que ses résultats justifient souvent les soupçons que l'on entretenait et qu'il en résulte une diversité de types.

Le Service des Céréales est heureux de pouvoir faire rapport qu'en ces quelques dernières années, il n'y a eu que très peu de plants hors-type, bien moins que lorsque cet essai de vérification a été entrepris pour la première fois vers 1924. La qualité et la pureté de la plupart des stocks est sans reproche et ce n'est que de temps à autre qu'on trouve des défauts, lorsqu'une impureté s'est glissée par accident ou lorsque le croisement naturel donne lieu à des irrégularités.

LE SECHAGE DES FRUITS

Les trois moyens de faire sécher les fruits et les légumes à la maison — par le soleil, par la chaleur artificielle et par un courant d'air — sont traités en détail dans un bulletin sur ce sujet publié par le ministère fédéral de l'Agriculture. La dessiccation au soleil est le moyen le moins coûteux, mais il exige des journées chaudes, claires et une brise. C'est aussi le moyen qui donne les meilleurs résultats, lorsque les conditions de climat sont favorables. Il faut laver les fruits et les légumes et les couper en morceaux d'un quart de pouce d'épaisseur. Les morceaux trop minces se manient difficilement

et lorsqu'ils sont trop épais ils ne séchent pas assez vite.

Un écran de fil de fer recouvert de coton à fromage fait une bonne claie de dessiccation, mais il ne faut pas que ce coton à fromage touche les produits que l'on fait sécher. On étale une couche de produits et on la retourne une fois ou deux pendant la journée. On transporte les claies à l'intérieur, avant le coucher du soleil, ou pendant le jour s'il fait humide.

Pour la dessiccation par la chaleur artificielle, on se sert d'un four ordinaire de poêle de cuisine, ou l'on peut aussi faire un ratelier ou une claie que l'on suspend sur le dessus du poêle. Quand on se sert de ce moyen, il faut veiller à ce que la température ne soit pas trop élevée au début, sinon la surface des fruits et des légumes se durcirait tandis que l'intérieur serait encore juteux. La température doit être à 110 degrés pour commencer et peut être portée à 150 degrés.

La dessiccation par courant d'air est le moyen le plus rapide, mais c'est aussi le plus difficile à régler, car les produits sont exposés à sécher trop rapidement à l'extérieur. Dans la dessiccation par courant d'air, on crée un courant d'air au moyen d'une éventail électrique avec ou sans chaleur artificielle. Lorsqu'on met les produits au four on peut se servir d'une éventail pendant la dernière demi-heure de la dessiccation pour activer celle-ci.

La crème fouettée étendue sur la tarte à la citrouille immédiatement avant de la servir, la rend doublement délicate.



A ceux qui souffrent de maux de tête

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement le circulaire inclus dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, migraine, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢



Comme si vous trouviez de l'argent!

Quand vous achetez des Pneus Pathfinder garantis — de véritable qualité Goodyear — vous recevez une grande valeur de pneu. Venez nous voir aujourd'hui. Nous mettrons de nouveaux pneus sur votre auto en le disant.

**PATHFINDER
GOODYEAR**

Dimension 4.40 x 21 \$7.85
Dimension 4.50 x 21 \$8.80
Dimension 4.75 x 19 \$9.70

Autres dimensions à prix également bas. Généreuse remise sur vos vieux pneus.

**GARAGE
BELANGER**
WATERLOO, P. Q.

**UN ESCOMPTE
DE 5 POUR
CENT**

SUR TOUTES LES MARCHANDISES AU
MAGASIN LEBRUN

Nous avons décidé d'allouer jusqu'à nouvel ordre un escompte de 5% sur toutes les marchandises que contient notre magasin et dont la variété se le dispute à la qualité.

Venez nous voir pour vos achats de poêles, peintures, ciment, tôle à couvertures, quincailleries de toute sorte, etc.

S. LEBRUN

PLOMBIER

TEL 91 et 281

WATERLOO, P. Q.

Nos courriers

NORTH STUKELY

—M. Arthur Beaugard et son fils Roland se rendaient dernièrement à l'exposition de Québec avec son troupeau de race Canadienne.

—M. Albert Doucet, qui était depuis trois mois à Charlemagne, est revenu chez ses parents à Foster. Il a aussi rendu visite à ses sœur et beau-frère, M. et Mme Georges Beaugard, ainsi qu'à son amie, Mlle Catherine Beaugard.

—Mlles Suzanne et Gésuette Beaugard se sont rendues à Québec visiter l'exposition Provinciale, la semaine dernière.

—Mlle Alice Bourassa est revenue ici après avoir passé un mois chez son frère, M. Rosario Bourassa, de Ste-Anne de Stukely.

—M. et Mme Armand Beaugard et leur fils André visitaient Mme V. Joseph Beaugard, ces jours derniers.

—Mme S. Paul Doucet, de Foster, et son amie, Mlle Robia Robert, visitaient dimanche dernier M. et Mme Geo. Beaugard.

STE-ANNE DE STUKELY

—Ces jours derniers a été célébré en l'église de notre paroisse le mariage de Mlle Léona Arès avec M. Laurier Blanchard, de Lawrenceville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. Labrecque, curé de la paroisse. La mariée était accompagnée de son père, M. Elie Arès, et portait une jolie toilette bleu poudre et parée du voile des Enfants de Marie dont elle était membre de la société. Son bouquet se composait de roses et de muguet. M. Henri Blanchard servait de témoin à son fils, Mlle Irène Jeanson et M. Gaston Blanchard, de Lawrenceville, frère du marié, agissaient comme fille et garçon d'honneur. Pendant la messe un joli programme musical fut rendu par notre organiste, Mlle E. Allaire, assistée de Mme E. Casavant et de Mlle F. Petit, inst. Après la cérémonie, un succulent dîner fut servi à la résidence de M. et Mme Henri Blanchard, de Lawrenceville. Le souper fut pris chez M. et Mme Elie Arès. Les tables étaient artistiquement décorées et remplies de mets succulents et surmontées d'un joli pain de mariés. Prenaient part à cette réunion, les nouveaux époux, M. et Mme Laurier Blanchard, M. et Mme

Elie Arès, parents de la mariée, M. et Mme Henri Blanchard, parents du marié, M. Gaston Blanchard et Mlle Irène Jeanson, garçon et fille d'honneur, M. et Mme Georges Arès, M. et Mme Louis-Aimé Lalancette, M. Donat Arès et Mlle Anita Lalancette, M. Aldéric Arès et Mlle Estelle Foisy, M. Léopold et Mlle Gabrielle Dorais, M. Aimé Arès, Mlles Rose-Anna Arès, Lucille Arès, M. Claude Arès, M. et Mme Edmond Arès, M. et Mme Joseph Fournier, M. et Mme Albert Arès, M. et Mme Ovide Arès, M. et Mme Adélar Arès, Mlle Hermina Arès et M. Philippe Lavoie, M. Léonard Arès, M. Gaston Gervais, Mlle Yvette Blanchard et M. Laurier Fontaine, Mlles Germaine Blanchard et M. Raoul Garon, Mlles Gisèle Blanchard, Jeanne d'Arc, Marcelle, Lucille Blanchard, MM. Georges, Gérard, Adélar Blanchard, M. et Mme Henri Chicoine, M. et Mme Joseph Chicoine et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent. L'on s'amusa ferme jusque tard dans la soirée; alors que famille et invités durent se séparer à regret, emportant de cette fête un souvenir qui vivra longtemps dans leur mémoire. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage dans différentes villes des Etats-Unis. A leur retour, il y aura réception chez les parents de la mariée.

—M. Gérard Brouillette était à Richmond récemment, pour affaires.

—Plusieurs de nos jeunes étaient à South Stukely, dernièrement; citons: Mlles Françoise Petit, inst., Clémentine et Aurore Robert, Irma Richard, Florence et Rose-Ange Carreau, Jeannette et Claire Allaire, MM. Roger Petit, Arthur Lemire, Claude Princeau, R. Richard, Lucien Carreau, Maurice Robert, Alcide Allain, Oréus Royer, Pierre Casavant, M. et Mme Edouard Casavant.

—Nous offrons nos sincères sympathies à notre concitoyenne, Mme Adélar Vallière, qui a eu la douleur de perdre son frère, M. Léon Catudal, de Valcourt.

—M. et Mme Damase Saint-Pierre étaient à Waterloo récemment visitant MM. et Mmes Jos. Robert, Amédée Rainville et Richard St-Pierre.

—Notre curé, M. l'abbé J. Labrecque, est à faire la visite de notre paroisse. Nous sommes assurés que tous les paroissiens se feront un devoir de le recevoir cordialement.

—Nous apprenons que la supérieure de notre couvent vient d'être affligée d'un nouveau deuil; il y a à peine un mois, elle avait la douleur de perdre sa mère à Magog; de plus une de ses sœurs religieuse dans la même communauté partait comme missionnaire pour l'Afrique et voilà maintenant que son frère est décédé à Montréal au cours de la semaine. A notre supérieure, ainsi qu'à sa famille, nous offrons nos sincères condoléances.

On dit que les moustiques ont été plus abondants en 1935 que l'année dernière, dans le Nouveau-Brunswick, le Sud du Québec, certaines parties de l'Ontario [Niagara Falls et la région de Stamford du comté de Welland], les trois Provinces des Prairies et les districts de Kamloops et de Caribou de la Colombie britannique, où ils ont constitué un véritable fléau.

Arrêts permis à Port Arthur, Armstrong, Chicago et autres points à l'Ouest. Billets valables sur la même ligne dans les deux directions.

Renseignements complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN

UNE QUESTION PERTINENTE

L'éditorial que voici fut publié dans le "Globe", de Toronto, le 12 septembre 1935.

Tandis que M. H. H. Stevens expliquait à son auditoire, à Halifax, comment il se proposait de mettre en vigueur les recommandations de la Commission sur l'écart des prix, de manière à protéger les gens de bonne foi des intrigues de la haute finance, M. Stuart McInnis, instituteur de Toronto, illustrait ce point à une assemblée du parti de la restauration dans la circonscription Greenwood.

M. McInnis avait une question à poser. Il désirait savoir pourquoi, un homme pauvre, entraîné par des procédés de haute main à acheter, par versements, \$2,500 d'actions dans la manufacture Finance Corporation, s'était vu sur le point de faire banqueroute tandis que M. Stevens "s'en tira en acceptant ses honoraires de directeur pendant plusieurs années, alors qu'il ne s'occupait nullement des affaires de la compagnie — ce qui amena une des pires faillites dans les annales de la finance".

M. George S. Hougham, candidat du parti de la restauration, répondit que M. Stevens avait été réhabilité lorsqu'il avait été réhabilité lorsqu'il a des honoraires reçus à titre de directeur. Ceci était loin de répondre à la question posée.

Evidemment, ce que M. McInnis désirait savoir et ce que M. Stevens ou son candidat devrait expliquer clairement est ceci: Pourquoi faire la distinction, dans le passé et encore aujourd'hui, entre "l'homme pauvre" et le "capitaliste"?

M. McInnis a été induit à acheter des actions dans cette compagnie — actions payables par versements — parce que M. Stevens et d'autres gros bonnets étaient directeurs et actionnaires importants, donnant ainsi le prestige de leur nom à la compagnie. Après avoir consenti à payer \$12.50 par action, M. McInnis découvrit qu'il aurait pu les avoir pour \$6.50. Voici deux faits qui ne doivent pas passer inaperçus et qui ne sont pas les pires.

Après la débâcle, M. McInnis fut sommé de payer tout le montant souscrit, avec en plus une somme d'environ \$1,000 pour intérêts et frais judiciaires! A date, dit-il, ils m'ont obligé à déboursier \$1,290 et je dois encore pratiquement le montant total de ma souscription initiale. Les gros bonnets n'ont rien payé, tandis que moi et bien d'autres avons dû payer et voir nos familles privées du nécessaire.

Durant son séjour à l'hôpital Christie, alors qu'il était sous traitements à cause de blessures reçues à la guerre, son salaire fut saisi. Il n'est pas surprenant, dit-il, que je sente mon sang bouillir dans mes veines, en voyant comment les Canadiens sont les victimes de ces méthodes odieuses, tandis que des individus haut placés font de l'argent et sortent sans difficulté de toutes les situations.

M. McInnis attire l'attention sur l'une des pires tares de notre système financier et donne l'une des raisons qui justifient le soulèvement contre ce système. Le petit placement devrait être protégé au lieu d'être exploité comme il l'est par les intérêts qui détiennent le contrôle.

M. Stevens a-t-il quelque chose à dire au sujet des méthodes employées par la Manufacturers' Finance Corporation?

POUR NOS TUBERCULEUX

A la surprise générale mais à la joie de tous, la crise économique n'a pas entravé la marche lente mais ferme et continue du progrès dans la lutte contre la tuberculose au Canada. Le taux de mortalité par tuberculose continue à s'abaisser d'année en année.

C'est au début du présent siècle que l'on a commencé à combattre la tuberculose dans notre pays. Notre ennemi était solidement installé et les armes nous manquaient soit pour l'anéantir, soit pour nous rendre insensibles à ses attaques.

La tuberculose est causée par un germe ou bacille. Ce germe on croit et ne se multiplie que dans le corps humain ou chez les animaux. En dehors de ces organismes il meurt car il ne peut supporter la sécheresse ni l'exposition à la lumière du soleil pendant un temps prolongé. La lutte contre la tuberculose est basée sur ces faits. Il va sans dire que s'il était possible d'empêcher la transmission des germes de la maladie entre les personnes malades et celles qui ne le sont pas, la tuberculose ne tarderait pas à disparaître.

La sanatorium est une institution où l'on reçoit les personnes atteintes de tuberculose et où on leur procure le repos complet alors que le corps et l'esprit sont soumis à la plus grande tranquillité et à la paix la plus complète. A ce repos s'ajoutent une alimentation appropriée et la vie au grand air.

Les procédés chirurgicaux sont de plus en plus employés dans le traitement de la tuberculose, et l'on a découvert que, par ces interventions, l'on peut immobiliser le poumon malade et lui assurer ainsi un repos plus complet, hâtant, par le fait même, la guérison de la partie affectée.

Le repos, l'air et un régime approprié, au sanatorium, voilà les points essentiels de traitement des tuberculeux et leurs meilleures chances de guérison, éliminant en même temps tout danger de contamination des autres membres de la famille, surtout des enfants.

Le taux de mortalité par tuberculose a diminué depuis le début de ce siècle parce qu'il y a eu une augmentation continue du nombre de lits de sanatorium. Cela veut dire que des milliers de tuberculeux ont été traités dans les sanatoriums plutôt que dans leur propre famille et qu'ainsi leurs germes n'ont pas été transmis aux autres membres de la famille. En plus, au sanatorium, l'on enseigne aux malades comment vivre et se conduire afin de prévenir la transmission de la maladie et la contamination des membres de leurs familles lorsqu'ils retourneront chez eux.

Un plus grand nombre de lits de sanatorium, voilà ce qu'il faut à toutes les provinces si nous avons pour objectif de rendre la tuberculose de plus en plus rare au Canada.

NOUVELLES DU C. N. R.

EXCURSIONS DANS L'OUEST

Le Canadien National annonce que du 21 septembre au 4 octobre il consentira des prix très réduits pour une excursion dans l'Ouest. Ces avantages sont consentis à tous les voyageurs partant d'une station à l'Est de Fort William et Armstrong et se rendant à une station au-delà. Il s'agit bien entendu d'endroits au Canada.

L'AUSTRALIE ET LES OPALES

L'un des capitaines de la Canadian National Steamships qui commande un navire de cette compagnie sur la route des An-

tipodes et s'intéresse à ses heures de loisirs aux pierres précieuses, rapporte que l'Australie est le seul pays au monde où l'on trouve des opales noires. L'Australie a produit à date pour plus de \$8,000,000 de ces pierres.

UN RECORD A JASPER

En moins de 48 heures trois joueurs de golf participant au championnat de Jasper Parc Lodge, pour la possession du Totem d'argent, ont fait chacun un trou en un seul coup. Le premier compta au 12ème trou qui mesure 165 verges, le deuxième au 15ème trou qui en mesure 130 et le troisième au 7ème trou qui mesure 175 verges. Ces exploits semblent constituer un record pour tous les temps.

DEUX SAISONS SEULEMENT

En Afrique du Sud il n'existe que deux saisons: l'été qui dure du 1er octobre au 30 avril, et l'hiver qui s'étend du 1er mai au 30 septembre. Février est le mois le plus chaud là-bas, alors que juillet est le plus froid. Cette différence de climat avec le Canada permet à nos couturiers d'exporter à bas le surplus de leur production, dit le service industriel du Canadien National.

LE CANADA, PAYS FORTUNE.

Selon Rex Beach, l'écrivain américain réputé, le Canada est le pays qui possède le plus grand nombre d'avantages au point de vue de la chasse et de la pêche. Lui-même a fait un séjour très fructueux au lac Améthyste, dans le Parc National Jasper, où se prennent des truites arc-en-ciel de grande taille.

LES BONS EFFETS DE LA TREVE

Grâce à la protection qui leur est accordée dans les Parcs Nationaux les animaux sauvages apprennent à ne plus craindre l'homme. C'est ainsi que tout récemment à Jasper Park Lodge deux Américains en train de jouer une partie de golf entendirent du bruit dans le bois voisin. S'étant approchés ils virent un castor qui, après avoir abattu un arbre, se préparait à le trainer jusqu'à sa cabane. Comme il semblait avoir un

peu de difficulté leur "caddie" supporta un bout de l'arbre et avec son aide le castor put transporter son fardeau jusqu'au lac tout proche. Il n'y a pas longtemps encore ce castor aurait fui à toutes jambes dès qu'il aurait senti l'odeur de l'homme.

LES CANADIENS A LA BARBADE

L'île de la Barbade, célèbre pour sa mélasse et ses paysages, attire chaque année un plus grand nombre de visiteurs canadiens, disent les autorités de la Canadian National Steamships. L'un des grands attraits de la Barbade est son climat délicieux.

UNE FIRME NOUVELLE

Nous apprenons la fondation d'une nouvelle maison de finance, Bruno Jeannotte, Limitée, qui s'occupera plus particulièrement des valeurs gouvernementales, municipales, religieuses, etc. Monsieur Bruno Jeannotte, anciennement de la Société Générale de Finance, Inc., est fondateur et président de la nouvelle firme. Monsieur André Verrier, anciennement du Crédit-Anglo-Français, Limitée, en est le vice-président. Les bureaux de la nouvelle société sont situés au No 213 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

LA SITUATION...

(Suite de la page 5)
wan, ce qui représente plus de la moitié des emblavements de cette province, ainsi que dans les régions très fertiles du centre de l'Alberta, tandis que la situation s'est améliorée dans les régions antérieurement desséchées du sud de l'Alberta et de l'ouest de la Saskatchewan. La pluie a causé quelque retard dans les travaux de la moisson, mais ce qui cet élément fait craindre surtout, c'est que les moissons mûrissent lentement dans le nord et que les risques de gelées se trouvent accrus.

[Bulletin mensuel de la Banque de Commerce.]

Pour conserver la couleur du chou rouge et des betteraves, ajoutez une cuillerée à table de vinaigre à chaque chopine d'eau de cuisson.



Ce que fait votre téléphone pour vous

- Entretien des relations avec les voisins ou les amis.
- Rend vos emplettes beaucoup plus faciles.
- Mandé un médecin en cas de maladie ou accident.
- Permet de traiter certaines affaires sans vous déplacer.
- Fournit un moyen de contact avec le dehors quand vous gardez la chambre.
- Appelle un ouvrier compétent en cas de rupture d'un service important.

QUAND un incendie éclate soudain, que seule une prompt intervention peut épargner la vie et la propriété... tournez-vous vers le téléphone. Il vous obtient du secours au moment où vous en avez le plus grandement besoin, comme le prouvent des milliers de cas semblables. De ce seul chef, le téléphone est indispensable; cependant il vous sert jour après jour et de bien d'autres manières.

VOTRE TÉLÉPHONE A LA Valeur
... QUE VOUS LUI DONNEZ.

LA SITUATION GÉNÉRALE

L'essor saisonnier dans certaines industries s'est produit plus tôt que d'habitude. De plus, les perspectives immédiates de ces industries sont devenues beaucoup plus brillantes. Dans cet essor, la construction et l'extraction des métaux sont en tête, mais les aciéries et les papeteries et quelques établissements du groupe des industries secondaires ont fait, ou s'apprentent à faire des progrès sensibles.

Les contrats de construction adjugés en août sont non seulement les plus considérables de ce mois depuis 1931, mais l'important aussi de 25 pour cent sur ceux de juillet et, avec le volume relativement élevé de travaux entrepris au début de l'été, ils assurent l'automne le plus actif qu'on ait eu depuis quatre ans. Il faut noter, toutefois, que les chiffres d'août se trouvent gonflés par les contrats jusque-là tenus en suspens par les administrations publiques. Les aciéries ont reçu elles aussi des contrats tardifs des gouvernements et comptent sur une saison active; cependant, il se peut que les opérations n'y puissent se maintenir à l'échelle exceptionnellement élevée du mois de juillet, la production ayant été ce mois-là la plus forte depuis plus de quatre années. L'industrie automobile est maintenant dans sa période la moins active de l'année, mais la fléchissement a été jusqu'à ce jour moins prononcé qu'il y a un an et le chiffre de la production de cet automne sera probablement le plus fort depuis 1930. Les fabriques de papier-journal, dont la production de juillet marque un record, entrent dans l'une de leurs périodes les plus actives de l'année, mais elles pourraient bien ne pas surpasser leur chiffre de la fin de 1934. Les deux-tiers environ des industries secondaires dont nous recevons des rapports réguliers, ou bien sont plus actives qu'en juillet, ou bien ont dépassé le chiffre de ce mois-là; une amélioration sensible notamment s'est produite dans certains centres textiles ainsi que dans la demande d'outillage industriel.

Les pêcheries des littoraux du Pacifique et de l'Atlantique, qui ont une grande importance régionale, ont donné de meilleurs résultats ces derniers temps qu'au printemps et au début de l'été; la pêche était alors peu fructueuse et les conditions du marché, défavorables. Ce dernier facteur agit toujours en ce qui concerne certains produits du littoral, tandis que la progression marquée des prises en juin a été particulièrement compensée par leur recul en juillet; en revanche, la pêche au commencement d'août a été considérée comme satisfaisante. En Colombie britannique, deux des branches principales de l'industrie pêchère, la mise en conserve du saumon et le broyage du pilchard ont eu plus de succès cette saison-ci qu'en 1934; au 17 août, la production des conserves de saumon était la plus forte qu'on eût enregistrée depuis cinq ans et elle comprenait une proportion inaccoutumée — environ 40 pour cent — de la meilleure qualité, le *sockeye*.

Pour l'instant, l'unique exception importante au mouvement général de reprise industrielle et commerciale est l'industrie du bois. La production de la principale région, la Colombie britannique, a fléchi en juillet encore plus fortement que ne l'indiquait notre *Lettre* du mois dernier, et pour la première fois depuis que les opérations ont repris leur cours normal après la tempête du mois correspondant de 1934

et elle a continué de diminuer, du moins au début d'août. Les conditions qui ont amené cette tournure défavorable en Colombie britannique — situation difficile des marchés étrangers — agissent aussi, quoique à un moindre degré, dans l'est du Canada. Notons, toutefois, que l'on fait des efforts énergiques pour maintenir les marchés existants et ouvrir de nouveaux débouchés.

Les dernières statistiques du commerce extérieur indiquent peu de changement par rapport à il y a un an, mais le terrain perdu en juin est repris.

La situation agricole.

Il faut enregistrer un autre mois d'extrême diversité dans les conditions agricoles. Dans

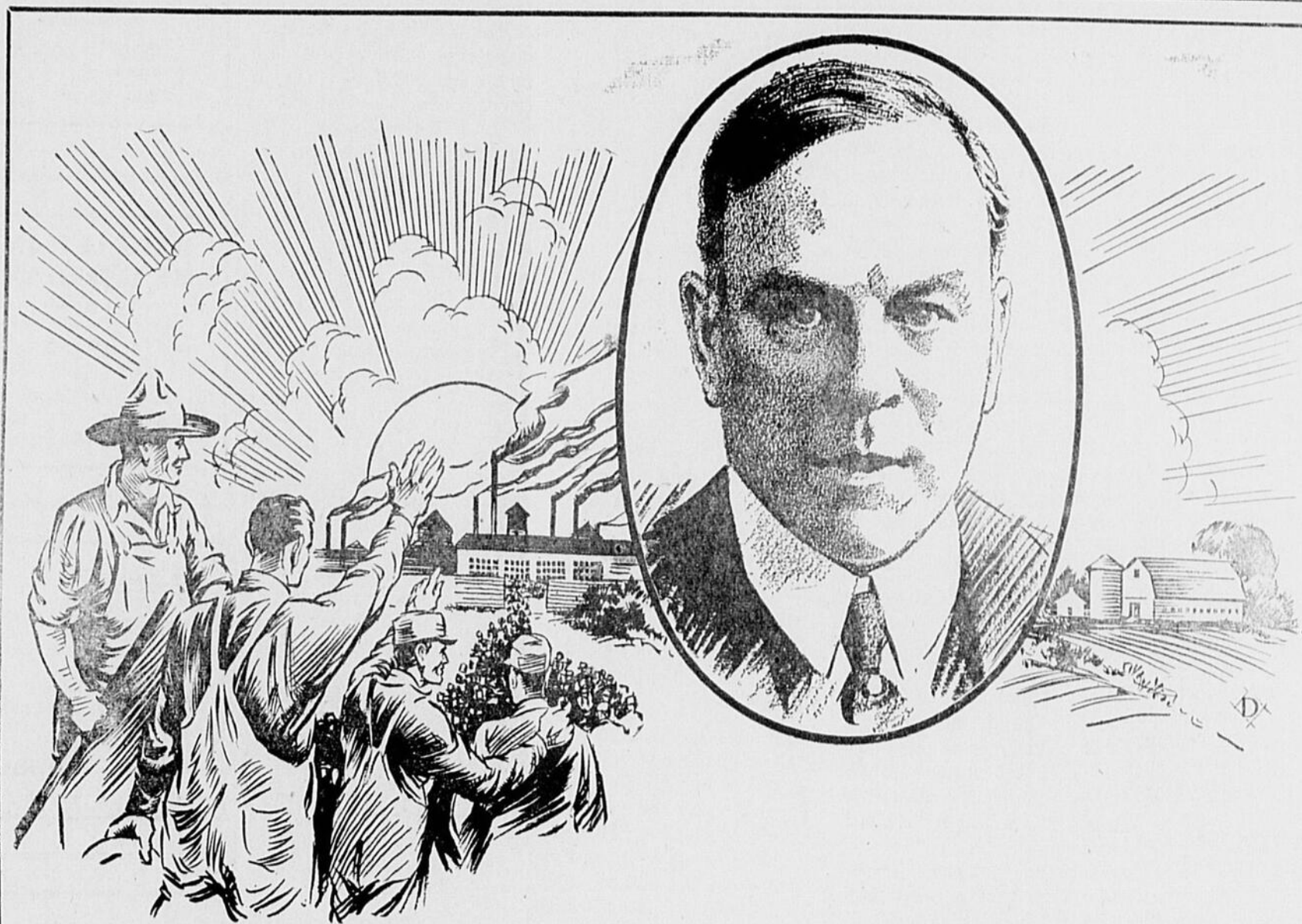
l'Est du Canada, la balance penche du bon côté, malgré, comme en le note plus loin, des dommages régionaux; dans les provinces de la Prairie, les récoltes ont subi moins de dommages qu'en juillet. La récolte du foin et des grains dans l'Ontario, le Québec et les Maritimes a été favorisée par le temps sec qu'exigent ces travaux, qui le mois dernier s'annonçaient excessivement difficiles; en fait, les cultivateurs ont dû consacrer plus de temps et d'argent que d'habitude à cette opération. Dans l'Ontario, les résultats d'ensemble n'ont pas répondu tout à fait aux prévisions initiales, mais ils sont bien supérieurs à ceux de 1934; en effet, plu-

sieurs cultivateurs sont embarrasés pour trouver assez d'espace pour engranger le foin et les céréales qu'ils ont moissonnés. Dans les autres provinces orientales, les récoltes ont été meilleures qu'on ne l'avait d'abord prévu; dans plusieurs endroits, toutefois, les rendements n'ont pas atteint la normale. Le temps sec a hâté également la croissance des récoltes tardives, telles que le maïs, qui avait d'abord souffert des éléments, mais il a nul aux racines, aux pâturages et aux arbres fruitiers; les fruits, bien que moins gros dans nombre de vergers, seront plus abondants qu'il y a un an. Des pluies torrentielles, vers la fin du mois, ont mis fin à une

longue période d'intense sécheresse dans les Provinces Maritimes. En Colombie britannique, presque toutes les récoltes, bien que tardives, se sont améliorées par comparaison avec leur état au printemps et au début de l'été.

La rouille a continué d'envahir la Saskatchewan, mais avec moins de virulence en gagnant l'ouest, car une bonne partie du blé dans les régions du centre et du centre-sud était prête à moissonner à la mi-août; les grains tardifs, en revanche, seront atteints plus gravement. Dans le cas des récoltes du Manitoba et du sud-est de la Saskatchewan, les pires craintes ont trouvé leur confirmation; des champs en-

tiers de blé ont été détruits et l'on constate un abaissement général du volume et de la qualité de la récolte dans ces régions. Comme il le fallait prévoir en une année de semences aussi tardives, la gelée a atteint les récoltes sur une grande étendue au nord; les rapports relatifs aux dommages subis se contredisent, mais on sait qu'ils ont été considérables en certains endroits. Les ravages des sauterelles, moins marqués qu'il y a un an, sont plus perceptibles qu'au début de la saison. En présence de ces facteurs, il est bon de ne pas oublier que les récoltes sont bonnes dans le centre et le centre-sud de la Saskatchewan. (Suite à la page 4)



La politique libérale corrigera les méfaits de la dictature conservatrice!

Electeurs de la province de Québec, méfiez-vous des promesses trompeuses. Dans votre propre intérêt, ne renouvelez pas le mandat d'un gouvernement qui vous a leurrés et ignorés, au lendemain de l'élection, de la volonté populaire clairement exprimée. Le riche Monsieur Bennett a voulu gouverner le Canada, seul, au mépris des traditions politiques de son parti qu'il a conduit à la déchéance. Il a tenté d'imposer au pays une dictature radicale incompatible avec les principes de saine administration

qu'attendaient ses électeurs. Son régime a semé la discorde parmi ses partisans, intensifié le chômage et prolongé la détresse morale et matérielle de la population canadienne. Aux prochaines élections, votez pour le parti libéral, le seul capable d'administrer le pays avec économie, conformément aux intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Sa politique a toujours eu pour effet d'orienter le pays vers la stabilité et le progrès économiques.

LA POLITIQUE LIBÉRALE EST CELLE QUI CONVIENT LE MIEUX AU PAYS

1. Elle respecte les libertés individuelles tout en admettant une réglementation raisonnable des forces de production sous le contrôle du parlement et non par le moyen d'organisme ni par voie d'arrêtés ministériels échappant à la volonté du parlement.
2. Elle favorise le commerce mondial par l'abaissement des tarifs du Canada. Aucun pays ne peut exiger des avantages sans rien donner en retour. Le commerce est avant tout un échange de denrées.
3. Elle est basée sur une justice sociale et favorise le bien-être collectif dans la plus grande mesure possible.
4. La politique libérale est le résultat d'une longue étude des besoins du pays; elle permet d'appliquer les réformes compatibles avec l'évolution générale, avec prudence et sans heurt, en temps opportun.
5. Le parti libéral est le seul groupe politique du pays au sein duquel règne l'union qui inspire confiance et commande le respect. Ses membres ont une longue expérience parlementaire et leurs actions sont inspirées par des principes équitables et appuyés sur des doctrines réalisables.

VOTEZ POUR KING

Son parti est le seul groupe politique pouvant réaliser l'unité nationale et restaurer la situation économique du Canada.

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 10, rue St-Jacques ouest, Montréal.

La Femme au Foyer

SOIR D'AUTOMNE

Cet âcre et violent parfum de feuilles mortes
Qui s'infiltré en mon être et me fait frissonner
D'un émoi si profond, et semble jaçonner
D'une virile main les rêves que je porte;

Ce vent lent et plaintif qui s'attarde et m'apporte
En tournolements légers un pétale fané...
Ce vent qui fait surgir en mon cœur étonné
Des espoirs, des tourments d'une nouvelle sorte;

Cette langueur dans l'air, en moi, ce chant qui meurt,
Cette étoile, fuyant sans secousse et sans heurt,
Qui sombre à l'horizon, évanescence flamme,

Ce n'est pas seulement du bel été qui part
Le long et passionné baiser qu'il donne à l'âme:
C'est, dans le ciel d'automne, un peu d'amour épars.

Raphaelle-Berthe GUERTIN.

INSTRUISONS-NOUS

Ce conseil s'adresse à tous et à toutes, mais plus spécialement à la jeunesse car elle, surtout, ne réalise pas encore l'impérieuse nécessité de s'instruire.

Ceux de notre génération à qui l'expérience de la vie a appris depuis longtemps combien le défaut d'instruction leur a été préjudiciable n'ont plus besoin d'arguments pour en être convaincus.

D'aucuns ont été contraints de se contenter de leur sort, faute d'y pouvoir remédier; d'autres ont essayé, mais tardivement, de s'instruire en suivant après leurs heures de travail des cours publics [écoles du soir] ou en prenant des leçons particulières.

Pour tous le but était identique, obtenir un emploi plus rémunérateur [fut-ce dans leur propre métier], atteindre une plus haute position ou être de situation où l'instruction était nécessaire.

Peu de familles de nos jours, peu de parents ne sont pénétrés de cette vérité. Les exemples de ceux qui ont souffert et qui souffrent encore de cet état de choses sont trop nombreux pour qu'il soit utile de rappeler les inconvénients qui en découlent. Les regrets ne guérissent pas les maux.

Ce qu'il faut, c'est prévenir ceux à venir. Cela est réalisable. Parents qui avez regretté ce qui vous a manqué pour être autre chose aujourd'hui que ce que vous êtes, donnez à vos enfants ce que vous n'avez pas eu le bonheur de posséder: l'instruction.

Faites-leur comprendre ses bienfaits. Incitez-les à l'ambition de devenir quelqu'un. Montrez-leur toutes les possibilités d'avenir réservées à ceux qui sont instruits.

N'hésitez donc pas, n'hésitez jamais à faire votre devoir, lorsqu'il s'agit de l'instruction de vos enfants.

Peut-être n'aurez-vous pas tous, ni toujours la récompense de vos sacrifices, mais il est si beau de se souvenir de les avoir faits, de n'avoir rien à se

reprocher, que l'espérance juste dans vos vieux jours de ne pas les avoir faits en vain, vous soutiendra et vous consolera.

Ne regardons jamais en dessous de nous, jetons les yeux plus haut. Si la reconnaissance des enfants pour ce que les parents ont fait pour eux est souvent lettre morte, si les défécations de l'amour filial sont malheureusement trop nombreuses, n'oublions pas combien de vieillesse sont heureuses, dues à la situation que des enfants issus d'humbles familles d'artisans ou de fermiers ont pu acquérir, grâce à l'instruction que les sacrifices de leurs parents ont pu leur procurer.

Ce dont nous avons besoin ici, nous, Canadiens français, dans l'intérêt de notre race, dans notre intérêt personnel, si nous ne voulons pas être noyés dans la grande masse de races qui habitent notre pays, c'est une élite intellectuelle.

Travaillons à remplacer le nombre par la valeur. Cherchons à atteindre les sommets; que notre ambition ne se borne pas à peupler les usines, à être la main-d'œuvre si experte qu'elle soit. Montrons que nous sommes aussi aptes à commander qu'à obéir, à faire produire qu'à produire.

Nos qualités naturelles nous serviront, si nous voulons seulement y ajouter l'instruction qui fait défaut à un trop grand nombre d'entre nous. La foi religieuse, le respect, l'esprit de famille, l'endurance au travail sont assez solides dans la race canadienne-française pour que l'instruction, qui serait ajoutée sur cette fondation, nous place aux premiers rangs.

Instruisons-nous: tel est le mot d'ordre du jour. Que les parents le répètent à leurs enfants en se souvenant du vieux proverbe: *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait.*

Le comité du développement de l'eau a reçu, jusqu'au 17 août 1935, plus de 5,000 demandes de cultivateurs des Provinces des Prairies qui désirent avoir de l'aide sous la loi de la Réhabilitation des fermes des Prairies. Les quartiers généraux du comité sont à Swift Current, Sask.

L'EPOUSE IDEALE

Par ces temps confus et point gais, c'est un secret de sortir victorieuse, chaque soir, de la vie quotidienne. Le voici: courez à la recherche des petites joies.

Les grands bonheurs sont rares. Celles qui sont présentement heureuses s'en apercevront quand elles ne le seront plus. Et l'on ne rit plus assez.

—Comment me laisserai-je d'être heureux avec ma femme? disait, l'autre soir, ce mari. Elle est toujours de bonne humeur; toujours son sourire cherche le mien. Et puis, elle me fait faire tout ce que je veux.

On ne saurait mieux expliquer une fidélité maritale durable. Car le mariage est l'école de la diplomatie et de la prudence. Il faut qu'une femme soit pêtie de malice et d'esprit pour réussir. Les sottises sont bientôt acclées aux larmes permanentes. Or, les larmes versées n'enlaidissent pas le mari. Celles qui savent se montrer contentes, même quand elles ont sujet de récriminer, sont des sages. Et c'est rudement à leur bonheur de mener un mari par le bout du nez, sans qu'il sente ni le joug, ni la laisse.

Oui, trois fois sauvées, celles qui ont assez d'adresse et de santé pour sourire quand elles voudraient grincer des dents. Une femme ne peut pas toujours se taire. Une femme n'est jamais à court d'arguments. Il faut toujours jurer qu'on a raison — c'est encore une manière d'avoir de la suite dans les idées — mais il faut tenir à son opinion avec le plus désarmant sourire.

La force masculine cède rarement aux menaces. A un mari méfiant et agacé, mieux vaut envoyer, du bout de ses doigts des baisers, que la moitié du service à vaisselle sur la tête.

Et même quand ils se prennent à trembler, les vrais vaincus ne font pas les séduits. Et la compromission n'est pas la paix.

Aussi bien, retenons la confiance du mari content de son sort: "Ma femme me fait faire tout ce que je veux!"

L'épouse idéale est celle qui avertit son compagnon au soir des noces — ou plus tard, s'il en est encore temps:

—Mon ami, j'ai vu ma mère se fatiguer beaucoup à vouloir imposer sa volonté à mon père. Moi, je n'aime ni les mots violents ni les mauvaises humeurs. J'ai donc décidé que mon mari commanderait au logis. Je t'ordonne, en conséquence, de me dire immédiatement ce qui peut te faire plaisir.

Et alors, le mari bien obéissant se prend à réfléchir et il a tout de suite la révélation de ses devoirs de chef de famille.

CE QUE VAUT UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit. Il enrichit ceux qui le reçoivent sans appauvrir ceux qui le donnent. Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel. Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer et personne n'est assez pauvre que le bienfait d'un sourire ne l'enrichisse. Il crée le bonheur au foyer et le succès dans les affaires. Il est le signe sensible de l'amitié. Un sourire donne du repos à l'être fatigué, rend du courage au plus découragé, console dans la tristesse et est un antidote à

LES BONNES RECETTES

Vin de gadelles rouges.

Ecrasez un gallon de gadelles rouges pas trop mûres, et versez dessus un gallon d'eau froide, ainsi que le sirop que vous obtiendrez en faisant fondre quatre livres de sucre granulé dans une quantité suffisante d'eau tiède. Ajoutez quatre onces de raisin sec par gallon avant de laisser fermenter trois ou quatre semaines. Coulez et embouteillez.

Vin de cassis [gadelles noires].

Ecrasez un gallon de gadelles noires que vous jetterez dans un gallon d'eau sucrée avec deux livres de sucre granulé. Laissez tremper pendant huit ou dix jours en remuant le récipient de temps en temps, puis coulez soigneusement et embouteillez.

Vin de cerises à grappes.

Ecrasez des cerises presque mûres, pour en détacher les noyaux sans les casser. Pressez la pulpe sur une toile grossière ou un tamis et ajoutez une demi-livre de sucre par pinte de jus. Versez dans un tonneau en ajoutant un peu d'eau et laissez fermenter pour soutirer le vin aussitôt qu'il sera suffisamment clarifié.

En y ajoutant les noyaux cassés, le vin acquiert plutôt un goût de noyaux.

La reine des puddings.

1 tasse de miettes de pain, 1 chopine de lait, 1-2 tasse de sucre, les jaunes de 2 oeufs, un petit morceau de beurre, l'écorce de citron et le jus. Quand le pudding sera cuit, étendez dessus une couche de marmalade ou de gelée, puis les blancs d'oeufs avec deux cuillerées de sucre. Faites brunir légèrement au fourneau.

Poires en conserves.

Pour une pinte de fruits, mettez 1 chopine d'eau et 1-4 de livre de sucre. Pendant que le sucre chauffe, préparer et peler les poires [entières], les mettre au fur et à mesure dans un plat d'eau froide pour qu'elles conservent leur couleur. Quand le sirop sera en ébullition y mettre les poires avec précaution et faire bouillir jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Embouteiller les poires dans des jarres chaudes et les couvrir du sirop.

Epaule de veau.

Mettez-la dans une marmite avec un peu de beurre, sel, poivre, sarriette, marjolaine, thym et de l'oignon, piquez-la de clous, des tranches de patates et un peu d'eau, faites-la bouillir doucement, et servez-la chaude.

Poularde et chapon.

Manière de les découper: On commence par lever les cuisses et les ailes, les sot-l'y-laisse et les flancs, le croupion; puis on partage la carcasse en deux, les ailes en trois, les blancs entiers; on fait six morceaux bien réparés de la carcasse et du croupion; puis on range tous les morceaux systématiquement sur le plat et de manière à ce qu'aucun ne cache l'autre, et on fait passer le plat. Le morceau nommé sot-l'y-laisse est le plus distingué.

toutes les peines. Cependant, il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler, car il n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne. Et si quelques fois vous rencontrez une personne qui vous refuse le sourire que vous méritez, soyez généreux, donnez-lui le vôtre, car nul n'a plus besoin de sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.

Le thé vert du Japon par excellence



L'ECRITURE

SOIGNEE

Quand on écrit une lettre, soigner son écriture n'est rien moins qu'une politesse élémentaire envers la personne à qui on s'adresse.

L'écriture! Combien la négligence laisse courir la plume sans trop se soucier de la façon dont elle se comporte. Lira-t-on, ne lira-t-on pas, ou bien avec quelle peine? A cela on ne pense guère et c'est un tort. Mal écrite, difficile à lire, la plus charmante des lettres perd toute saveur. Le lecteur tâtonne, s'arrête, épelle et le sens des mots lui échappe dans ce travail laborieux. Ecrire net, écrire ferme, avec des caractères formés, c'est assurer à sa prose une bienveillante lecture, une lecture intelligente qui met en valeur le style et ce qu'il exprime.

Mal écrire c'est mettre au supplice celui qui reçoit une lettre, l'obliger à un effort visuel et intellectuel à la fois s'il veut comprendre les phrases et les idées.

Jean de Bonnefon, qui était la courtoisie même, ne pouvait admettre la mauvaise écriture, et comme son courrier était énorme, il redoutait pour sa vue certains grimoires... Aussi, sans faire effort pour les lire, il les remettait sous enveloppe avec sa carte et ces simples mots: Mille regrets! Impossible de lire. La lettre suivante était généralement mieux écrite.

Ayons une écriture formée, lisible. Les pattes de mouches sont démodées ainsi que la longue écriture aux pointes multiples. Aujourd'hui on écrit rond et avec une plume qui consent à faire des pleins.

Une jeune fille doit s'appliquer à se donner une écriture de style, une écriture à elle, révélatrice de sa personnalité, de sa volonté. Les petites écritures molles, sans traits personnels, sans écarts de plume, sont ennuyeuses à regarder et ne donnent pas l'impression d'émaner d'une valeur.

L'IMAGE DE

LA SANTE

Dire d'une personne qu'elle est l'image de la santé est le meilleur compliment qui puisse être fait à son endroit. Cette phrase contient plus d'admiration que n'importe quelle formule élogieuse employée pour décrire les qualités d'un individu.

Le désir populaire de posséder cette apparence de santé est prouvé par les sommes considérables d'argent dépensées pour tenter de convaincre le public de la valeur sanitaire de tel ou tel produit commercial. Cela est fait quelquefois de façon intelligente, mais, malheureusement, les vérités scientifiques sont trop souvent altérées et faussées sans excuses possibles; les faits sont simplement dénaturés.

Des sourcils froncés, un air de mauvaise humeur, le mal de tête provenant d'une vue fatiguée, sont souvent une façon de représenter l'état de santé. L'organisme malade ou anormal ne peut refléter la santé qu'il ne possède pas. Ceux qui sont l'image de la santé sont réellement sains de corps et d'esprit. Ils ont donné les soins nécessaires à leur corps et ont su

coordonner leur actions et s'adapter au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre; aussi sont-ils en bonne santé, heureux et contents?

Il n'y a rien d'artificiel dans cette image de la santé. C'est une photographie non retouchée au pinceau. C'est une question de goût que celle de se noircir les cils, de se mettre du rouge sur les joues et de se teindre les cheveux, et souvent c'est là une tentative pour essayer de retoucher l'image de la santé qui a été altérée.

Des dents et des gencives saines sont le résultat d'une alimentation appropriée et de soins raisonnables. Le calcium est l'élément essentiel pour faire de bonnes dents et la meilleure source de calcium est le bon et vieil ami de l'enfant et du vieillard — le lait.

L'image de la santé est propre. On ne doit pas y voir de marques ni de vernis, comme il s'en ajoute quelquefois sur de vieilles peintures détériorées; on doit y trouver couleur, clarté, propreté.

La peau claire est une peau saine; elle recouvre un corps qui paraît fort et puissant. L'individu qui a une apparence de crève-faim n'est pas l'image de la santé, pas plus que celui qui est trop gras. Ni la dénutrition ni la suralimentation ne procurent la santé.

Si vous désirez que l'on dise de vous: "Cette personne est l'image de la santé", adoptez de bonne heure de bonnes habitudes de vie; tout est là. Rien ne refait comme le sommeil; rien ne nettoie comme l'eau et le savon. Aucune nourriture ne peut remplacer le lait. Voilà des choses à savoir et dont il faut faire usage tous les jours de sa vie.

PETITS SECRETS CULINAIRES

Après avoir pelé des pommes, tenez-les dans de l'eau acidulée froide pour les empêcher de brunir.

Il ne faut pas laisser le poisson tremper dans l'eau froide; lavez-le et essuyez-le sec.

INSOMNIE?

Soulagement bientôt obtenu avec usage de la NOURRITURE du Dr. CHASE pour les Nerfs

LES PIEDS

Qui de plus irritant que la démangeaison, les sensations de brûlure ou de picotements aux pieds et aux orteils. Un obtient alors un prompt soulagement en faisant usage d'Onguent du Dr. Chase après un bain de pieds en eau chaude. Cet Onguent modérément épais agit sur les parties infectées.

L'ONGUENT du Dr. Chase



EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT. Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux. POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS

AVEC MOINS DE 1¢ DE "MAGIC" vous réussissez parfaitement un gâteau!

Pas de tâtonnements avec la "Magic." Elle assure toujours des résultats uniformes. C'est pourquoi les plus grandes autorités en art culinaire au Canada l'emploient et la recommandent exclusivement. Demandez-en à votre épicerie!

NE CONTIENT PAS D'ALUN— Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. Fabriquée au Canada.

NOUVELLES DE WATERLOO

—M. et Mme J. E. Demers, de Lévis, visitaient en fin de semaine leur fils, M. N. H. Demers, de la Banque le Montréal.

—M. et Mme D. St-Pierre sont retournés à Ste-Anne de Stukely, après avoir visité MM. et Mmes Jos. Robert, Amédée Rainville et Richard St-Pierre.

—Mme H.-R. Biron et ses deux enfants, Pauline et Pierre, sont de retour d'une villégiature de six semaines à Carleton-sur-Mer.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Roméo Hubert vient d'être transporté à Sherbrooke pour y suivre un traitement à l'hôpital.

—M. et Mme P. Z. Ducharme ont passé la dernière fin de semaine en visite chez M. et Mme Georges Périnet, de Lac Mégantic.

—Il y aura danse à la salle publique de South Stukely mercredi le 25 septembre, dans la soirée. La musique sera fournie par l'orchestre Cunningham.

—Le Dr et Mme M. Dupont, le Dr et Mme C. Mauger, le Dr et Mme P. H. Cartier, de Granby, Mme R. Séguin, Mlle E. Pepin, ainsi que MM. Georges et Jean-Jacques Pépin, de Drum-

SERVANTE demandée pour ouvrage de maison. S'adresser à la Southern Canada Power Co. Limited, Waterloo, P. Q.

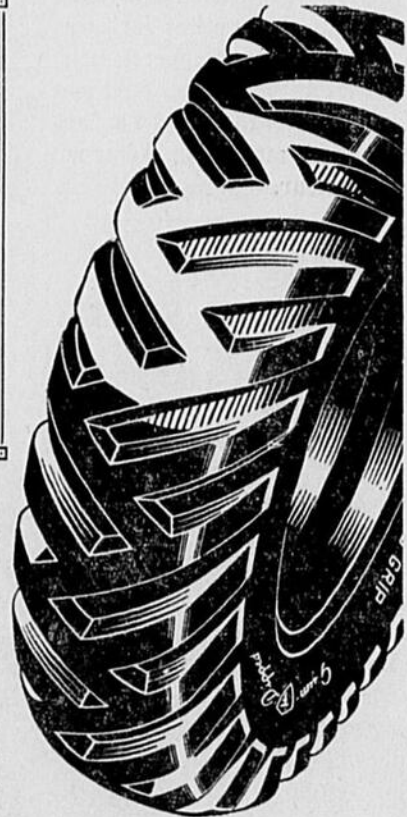
CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

Changements dans le service des trains de passagers en vigueur

DIMANCHE LE 29 SEPTEMBRE 1935

Pour autres renseignements, s'adresser aux agents des billets.

Nouveau!
Le plus fort pneu encore fabriqué pour la traction



Ce nouveau pneu — spécialement adapté aux travaux de la ferme — plonge dans n'importe quel élément et en sort sans peine — que ce soit dans la boue, la neige, le sable, les mauvais chemins ou le manque absolu de chemins.

Voyez les fortes et profondes dents de caoutchouc dont il est pourvu et dites si elles ne peuvent pas avoir prise sur n'importe quelle surface. Ces dents de caoutchouc lui permettent de porter la charge de façon égale, sans heurts, et de donner en même temps la plus longue durée qui soit. Un autre avantage de ce pneu, c'est qu'il se nettoie automatiquement, permettant ainsi au véhicule de continuer sans arrêt son travail de traction. Et quelles que soient les conditions auxquelles elles doivent faire face, ces dents ne s'usent pas et continuent de remplir leur office sans sortir de leur alvéole.

—M. et Mme D. St-Pierre sont retournés à Ste-Anne de Stukely, après avoir visité MM. et Mmes Jos. Robert, Amédée Rainville et Richard St-Pierre.

mondville, visitaient en fin de semaine M. et Mme Ovila Jolin.

—La partie de cartes d'hier soir, dans la salle du collège, au bénéfice du R. P. Paul-Emile Jolin, a, en dépit de la température inclemente, été couronnée d'un beau succès. Les membres de la famille Jolin nous prient de remercier en leur nom tous ceux qui ont contribué soit par leur présence, soit par l'offrande de prix, à la réussite de l'entreprise.

—M. Willie Gagné assistait cette semaine au congrès des Epiciers Modernes qui eut lieu dans la ville de Montréal. M. Gagné, qui était accompagné de sa fille Simone, a profité de son passage dans la Métropole pour visiter son fils Bernard, pensionnaire au collège Laval, à St-Vincent de Paul, ainsi que d'autres parents et des amis.

—Georges Kiernon, 65 ans, de Rollins Hill, non loin d'ici, a eu une jambe profondément lacerée, des côtes enfoncées et d'autres contusions lorsqu'il a été attaqué, terrassé et enfoncé, vendredi matin, par le taureau qu'il ramenait du pâturage. Il est sous les soins du Dr Runnells. Kiernon, qui avait pu s'arracher aux coups de l'animal, n'a dû la vie qu'à une clôture de perches qui se trouvait près de là et dans laquelle il se blottit jusqu'à l'arrivée du secours.

—Charles Buttersworth, Una Merkel, Ned Peddleton et Eugene Palette sont les principaux interprètes de la belle production intitulée "Baby Face Harrington" que le théâtre Starland nous offre pour aujourd'hui, demain et dimanche, en plus de "Silk Hat Kid", dans laquelle évoluent Lew Ayres, Mae Clarke et toute une pléiade d'autres bons acteurs.

Pour mardi et mercredi prochains, un film 1936, "Glass Key", qui fournira à George Raft l'occasion de se mettre de nouveau en vedette.

—M. Wilfrid Roy, gérant du théâtre Starland, est de retour d'une longue randonnée de deux

mois à Waterton, Alberta, Glacier Park et Plentywood, Montana, Yellowstone Park et Jackson Hole, Wyoming. En compagnie de son oncle et de sa tante, le Dr et Mme W. D. Roy, de Plentywood, notre jeune concitoyen a visité aussi plusieurs autres états de la grande république voisine, parcourant en tout, y compris son voyage aller et retour, une distance de quelque 9,000 milles. M. Roy revient enchanté de cette promenade et de tout ce qu'il a vu durant son séjour outre-frontière.

—M. l'abbé Ernest Messier, curé de la paroisse St-Bernardin, officiait dimanche après-midi à la bénédiction de la grange moderne que M. Sylva Le-Brun vient d'ériger sur sa ferme et dont nous avons donné dans notre dernière édition une assez bonne description. Le personnel du Scolasticat du Sacré-Coeur, les Révérends Frères Maristes et plus de cent autres personnes assistaient à la cérémonie. L'immeuble avait été brillamment éclairé et décoré pour la circonstance. M. Le-Brun agissait comme cicerone et se fit un plaisir de donner à ses invités tous les renseignements qu'ils lui demandèrent sur telle et telle partie de la belle bâtisse dont le voisinage de Waterloo vient d'être doté.

On doit toujours employer du sucre en poudre pour sucrer la crème à fouetter.

LES BOULES DE NEIGE

Comédie en trois actes avec préface, par Louigny de Montigny.

La publication d'une pièce de théâtre est plutôt rare dans notre monde littéraire. A ce seul titre, sinon à d'autres, doit être signalé l'ouvrage que M. Louigny de Montigny vient de publier à la Librairie Déom Frère: un lever de rideau et une comédie en trois actes, avec une longue préface qui a toute l'allure d'un manifeste et qui ne manquera pas de provoquer des discussions.

"Je vous aime" est présenté comme un sketch de philologie sentimentale pouvant amuser une société qui ne recherche pas particulièrement l'épice. Un critique a cependant trouvé, dans cette bluette de salon, un gentil marivaudage tout en nuances, en pointes et en demi-sens, qui révèle le don que possède l'auteur de ces dialogues légers où l'esprit et le sentiment se livrent à une escrime alerte et ingénieuse.

Les Boules de neige sont, nous dit l'auteur, un symbole des dégâts semés par la médiocrité qui constitue l'essence des papotages, pain quotidien de toutes les réunions d'oisifs et, en particulier, des villégiatures. C'est une étude de nos moeurs bourgeoises, présentée sous la forme d'une comédie qui dénote une parfaite connaissance de l'art dramatique. Comme son lever de rideau, la comédie de M. de Montigny est remplie de réflexions et de concetti qui donnent à la pièce un grand charme, sans toutefois compromettre le naturel du dialogue, ni surtout la psychologie du thème qui se développe avec une rigoureuse logique à travers les scènes qui tiennent l'attention en éveil, amusent l'esprit et serrent même le coeur.

Ce brillant essai justifie amplement l'auteur de déplorer que notre climat ne favorise mieux la maturation des oeuvres dramatiques; car il démontre d'emblée que nous pourrions produire au Canada des comédies et aussi des drames assez intéressants et assez bien construits pour nous

dispenser de puiser sans répit dans les répertoires étrangers. M. Louigny de Montigny est l'un de nos écrivains les mieux connus, bien qu'il n'ait encore publié que peu de livres. Mais chacun de ses ouvrages témoigne du soin que l'auteur prend à le composer, et à y présenter des idées et des tableaux d'une réelle originalité. Le nouveau volume de M. de Montigny se recommande ainsi aux amateurs de littérature canadienne-française, et tout particulièrement aux cercles d'amateurs qui trouveront difficilement une pièce convenant mieux que les Boules de neige à nos auditoires de la ville ou de la province.

IL FAUT ETRE PLUS PRUDENT

"Une plus stricte observance des lois de la circulation et une constante vigilance de la part des chauffeurs pour parer contre les multiples dangers qui les menacent sont les seuls remèdes contre les accidents aux traverses à niveau et sur les routes de campagne", a déclaré M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de sécurité de la province de Québec aux membres du comité de la circulation de la ligue. Les membres du comité s'étaient réunis pour discuter des mesures à prendre pour arrêter dans sa course la mort qui a fauché tant d'automobilistes sur nos routes au cours de l'année.

La nouvelle que le gouvernement fédéral a l'intention d'éliminer quelques traverses à niveau a été reçue avec plaisir par les directeurs de la ligue, mais M. Gaboury fait remarquer qu'il existe actuellement un grand nombre de ces traverses dans la province, et que pour chacune d'elles éliminées, on en construit deux ou trois nouvelles, nécessitées par l'expansion constante du mouvement industriel, et que malgré tous les efforts du gouvernement, le nombre en va toujours en augmentant.

Et "c'est pourquoi", déclara aussi M. Gaboury, l'automobiliste doit être prêt à accepter la part de la responsabilité qui lui incombe lorsqu'il se met au volant."

La loi de l'arrêt obligatoire aux traverses à niveau non protégées par des barrières ou des signaux automatiques, à l'avis d'autorités telles que l'hon. J. E. Perrault, ministre de la Voirie, est un règlement sensé et utile, et une des meilleures lois jamais établies dans la province, quoi qu'en pensent certaines gens. La seule raison pour laquelle les accidents se produisent encore est l'obstination et la stupidité d'automobilistes imprudents qui s'obstinent à mépriser cette loi et à passer outre. Une autre conséquence de ces désobéissances au règlement est le mauvais exemple donné aux automobilistes étrangers qui voient les citoyens de notre province négligeant eux-mêmes d'observer la loi, et sont ainsi incités à faire de même.

M. Gaboury termina son rapport en demandant la coopération de tous les usagers de la route, qui seule les rendra sûres pour tous.

DES CHIFFRES INTERESSANTS

D'après les statistiques compilées par l'Association de Québec pour la Prévention des accidents du travail, le nombre des accidents à perte de temps survenus dans l'industrie au cours des premiers six mois de l'année 1935 accuse une diminution sur la période correspondante de l'an dernier. Les chiffres ont été transmis aux présidents des associations de sécurité des divers groupes d'industries desservis par l'Association, et Walter J. Langs-

ton, président de l'association, demande aux présidents de faire un examen approfondi de ces chiffres et de réunir leurs comités exécutifs pour discuter des mesures à prendre pour amener une réduction encore plus considérable des accidents du travail.

M. Langston fait remarquer aux présidents des divers groupes industriels que ces chiffres, qui seront publiés dans quelques jours, démontrent une forte amélioration, mais qu'un chiffre encore plus bas peut être atteint, et que tous les membres de l'association sont incités à redoubler d'efforts pour obtenir des résultats encore plus satisfaisants pour les prochains six mois.

Les comités de sécurité se réorganisent actuellement, maintenant la saison des vacances terminée, et l'association de Québec visera cet hiver à élargir son champ d'action dans l'industrie et établira de nouvelles succursales dans la province. La première assemblée du comité de sécurité de la compagnie Wilsil a eu lieu la semaine dernière, et ces assemblées de contremaîtres et de surintendants d'établissements industriels seront tenues dans toutes les usines sous la direction d'officiers de l'association qui aideront par leurs conseils éclairés à rendre plus efficace l'oeuvre de la prévention des accidents dans l'industrie.

DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

Nos jeunes vampires de Callander sont certes à la hauteur de leur position. D'après les dernières statistiques, elles détournent du droit chemin environ 10,000 automobilistes par mois. Chaque fois que les fameuses jumelles apparaissent à la foule massée contre la grille qui entoure l'hôpital Dionne, la réputation des petites se propage au point que l'on attend des touristes toujours de plus en plus nombreux. Il en résulte aussi un certain bénéfice pour la Trésorerie Provinciale, si l'on estime exactement que \$12,000 de taxes sur l'essence lui sont versés par les visiteurs des Dionne. Dans la même période de temps, les automobilistes consomment 200,000 gallons d'essence et parcourent environ 4,000,000 de milles. En d'autres termes, on estime que chacune des 10,000 voitures parcourt environ 400 milles pour se rendre à Callander. Ces chiffres ne sont pas exagérés puisque l'on aperçoit des plaques de permis venant de Californie, de Floride et du Texas. Et tous ces touristes prennent la grande route de North Bay dans le but exprès de voir les petites.

On peut remplacer le chocolat par du cacao dans les recettes qui exigent du chocolat, en y ajoutant un peu de beurre.

THEATRE CARTIER GRANBY, P. Q.

"Le foyer des beaux films français"

VENDREDI, 20; SAMEDI, 21:

TUTTA ROLF et CLIVE BROOK

ROBERT BARRAT ET NYDIA WESTMAN

DANS

DRESSED TO THRILL

—AUSSI—

MARLENE DIETRICH

—DANS—

THE DEVIL IS A WOMAN

—AVEC—

Lionel Atwill, Cesar Romero,

EDWARD EVERETT HORTON, ALISON SKIPWORTH et

DON ALVARADO.

Un film Paramount.

DIMANCHE, 22; LUNDI, 23; MARDI, 24; MERCREDI, 25:

DEUX SUPERBES FILMS FRANCAIS—

BARCAROLLE

Un flot de musique et de gaieté qui vous enchantera.

AVEC

Edwidge Feuillère &

Pierre Richard-Willm

GINA MANES, ROGER KARL et F. FABRE.

—AUSSI—

Le Comte

Obligado

—AVEC—

GEORGES MILTON

PAULETTE DUBOST et AQUISTAPACE.